



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE JONAGE
Commune

Numéro SIRET : 21690279100013
Poste comptable : SGC BRON

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	50
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	57
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	59
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	60

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	63
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	66
B3.2 - Etalement des provisions	67
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	68
B6 - Prêts	69
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	70
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	71
B7.3 - Etat des emprunts garantis	72
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	73
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	74
B7.8 - Autres engagements donnés	75
B7.9 - Autres engagements reçus	76
B8 - Subventions versées	77
B9 - Etat du personnel	81
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	82
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	83
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	84
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	85
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	87
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	88
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	89

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques			Valeurs
Population totale			6 144

Informations fiscales (N-2)			Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)			1 782,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 431,41
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 719,81
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 207,21
4	Encours de dette / population (2) (3)	1 997,25
5	DGF / population	25,27
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	50,78 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	88,33 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	70,19 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	116,13 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	16,77 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

- III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.50 %
 - Investissement : 7.50%

- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

- VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé », Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	16 505 494,63	18 356 523,99	A1	-528 837,29
Investissement	7 487 764,55	7 305 083,81 (3)	A2	-3 036 963,18
Fonctionnement	9 017 730,08	11 051 440,18 (4)	A3	2 508 125,89

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses		Recettes	Solde (B)
I + II	1 472 113,53	III + IV	B1
Investissement	1 472 113,53	III	B2
Fonctionnement	0,00	IV	B3
			0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	955 888,03
Investissement	A2 + B2	-1 552 237,86
Fonctionnement	A3 + B3	2 508 125,89

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 472 113,53
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	148 733,38
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	364 331,71
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	959 048,44
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 2 956 838,85
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 456 838,85
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	+		RECETTES
	DEPENSES		
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	6 534 272,58	8 086 510,44

REPORTS	+		
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		2 956 838,85
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 3 036 963,18	(si solde positif) 0,00
		=	=
Total de la section d'investissement (2)		11 043 349,29	11 043 349,29

VOTE	+		RECETTES
	DEPENSES		
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	11 622 384,04	10 666 496,01

REPORTS	+		
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 955 888,03
		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		11 622 384,04	11 622 384,04

TOTAL DU BUDGET (4)		22 665 733,33	22 665 733,33
---------------------	--	---------------	---------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AP VOTEES			B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT****C1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	259 129,29	148 733,38	318 661,00	0,00	467 394,38
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	5 084 051,44	364 331,71	4 540 353,93	0,00	4 904 685,64
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 066 000,00	959 048,44	985 970,62	0,00	1 945 019,06
Total des dépenses d'équipement		6 409 180,73	1 472 113,53	5 844 985,55	0,00	7 317 099,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	484 899,83	0,00	539 287,03	0,00	539 287,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		484 899,83	0,00	539 287,03	0,00	539 287,03
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 894 080,56	1 472 113,53	6 384 272,58	0,00	7 856 386,11

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	100 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		200 000,00		150 000,00	0,00	150 000,00

TOTAL	7 094 080,56	1 472 113,53	6 534 272,58	0,00	8 006 386,11
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 036 963,18
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 043 349,29
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 299 475,40	1 425 221,85	0,00	0,00	1 425 221,85
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 242 956,00	1 500 000,00	1 755 108,78	0,00	3 255 108,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 542 431,40	2 925 221,85	1 755 108,78	0,00	4 680 330,63
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	423 648,19	0,00	466 558,00	0,00	466 558,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	3 362 672,11	0,00	1 552 237,86	0,00	1 552 237,86
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	31 617,00	0,00	0,00	31 617,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	677 316,00	0,00	1 534 800,00	0,00	1 534 800,00
Total des recettes financières		4 463 636,30	31 617,00	3 553 595,86	0,00	3 585 212,86
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 006 067,70	2 956 838,85	5 308 704,64	0,00	8 265 543,49

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 190 215,28		2 102 805,80	0,00	2 102 805,80
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	652 080,02		625 000,00	0,00	625 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 942 295,30		2 777 805,80	0,00	2 777 805,80

TOTAL	9 948 363,00	2 956 838,85	8 086 510,44	0,00	11 043 349,29
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 043 349,29
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

2 627 805,80

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 612 217,00	0,00	2 997 000,00	0,00	2 997 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 183 211,00	0,00	4 466 000,00	0,00	4 466 000,00
014	Atténuations de produits	627 846,00	0,00	567 869,44	0,00	567 869,44
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	540 566,00	0,00	492 373,43	0,00	492 373,43
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 963 840,00	0,00	8 523 242,87	0,00	8 523 242,87
66	Charges financières	278 269,00	0,00	368 335,37	0,00	368 335,37
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 833,52		2 000,00	0,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 244 942,52	0,00	8 894 578,24	0,00	8 894 578,24

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 190 215,28		2 102 805,80	0,00	2 102 805,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	652 080,02		625 000,00	0,00	625 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 842 295,30		2 727 805,80	0,00	2 727 805,80

TOTAL	11 087 237,82	0,00	11 622 384,04	0,00	11 622 384,04
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 622 384,04
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	38 000,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	511 066,62	0,00	561 850,00	0,00	561 850,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	774 794,95	0,00	718 264,44	0,00	718 264,44
731	Fiscalité locale	8 142 046,90	0,00	8 329 037,54	0,00	8 329 037,54
74	Dotations et participations (3)	676 879,22	0,00	565 829,28	0,00	565 829,28
75	Autres produits de gestion courante (3)	370 030,26	0,00	378 514,75	0,00	378 514,75
Total des recettes de gestion courante		10 512 817,95	0,00	10 566 496,01	0,00	10 566 496,01
76	Produits financiers	4,08	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		10 512 822,03	0,00	10 566 496,01	0,00	10 566 496,01

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00

TOTAL	10 612 822,03	0,00	10 666 496,01	0,00	10 666 496,01
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	955 888,03
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	11 622 384,04
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 627 805,80
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	539 287,03	0,00	539 287,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	467 394,38	0,00	467 394,38
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 904 685,64	50 000,00	4 954 685,64
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 945 019,06	100 000,00	2 045 019,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 856 386,11	150 000,00	8 006 386,11

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

11 043 349,29

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 997 000,00		2 997 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	4 466 000,00		4 466 000,00
014	Atténuations de produits	567 869,44		567 869,44
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	492 373,43	0,00	492 373,43
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	368 335,37	0,00	368 335,37
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 000,00	625 000,00	627 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 102 805,80	2 102 805,80
Dépenses de fonctionnement – Total		8 894 578,24	2 727 805,80	11 622 384,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

11 622 384,04

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions des règlements et règlements locaux applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****II****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	466 558,00	0,00	466 558,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 456 838,85	0,00	1 456 838,85
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 255 108,78	0,00	3 255 108,78
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		625 000,00	625 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 102 805,80	2 102 805,80
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 534 800,00		1 534 800,00
Recettes d'investissement – Total		6 713 305,63	2 777 805,80	9 491 111,43

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT**1 552 237,86**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**11 043 349,29****RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	13 000,00		13 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	561 850,00		561 850,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	718 264,44		718 264,44
731	Fiscalité locale	8 329 037,54		8 329 037,54
74	Dotations et participations (8)	565 829,28		565 829,28
75	Autres produits de gestion courante (8)	378 514,75	0,00	378 514,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 566 496,01	100 000,00	10 666 496,01

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE					A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	7 094 080,56	1 472 113,53	0,00	6 534 272,58	0,00	0,00	6 534 272,58	8 006 386,11
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	259 129,29	148 733,38	0,00	318 661,00	0,00	0,00	318 661,00	467 394,38
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	5 084 051,44	364 331,71	0,00	4 540 353,93	0,00	0,00	4 540 353,93	4 904 685,64
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 066 000,00	959 048,44	0,00	985 970,62	0,00	0,00	985 970,62	1 945 019,06
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	6 409 180,73	1 472 113,53	0,00	5 844 985,55	0,00	0,00	5 844 985,55	7 317 099,08
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	484 899,83	0,00	0,00	539 287,03	0,00	0,00	539 287,03	539 287,03
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	484 899,83	0,00	0,00	539 287,03	0,00	0,00	539 287,03	539 287,03
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	6 894 080,56	1 472 113,53	0,00	6 384 272,58	0,00	0,00	6 384 272,58	7 856 386,11
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	100 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre	200 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								3 036 963,18
Total des dépenses d'investissement cumulées								11 043 349,29

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le



ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	6 585 690,89	2 956 838,85	6 534 272,58	0,00	9 491 111,43
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 299 475,40	1 425 221,85	0,00	0,00	1 425 221,85
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 242 956,00	1 500 000,00	1 755 108,78	0,00	3 255 108,78
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 542 431,40	2 925 221,85	1 755 108,78	0,00	4 680 330,63
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	423 648,19	0,00	466 558,00	0,00	466 558,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	31 617,00	0,00	0,00	31 617,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	677 316,00	0,00	1 534 800,00	0,00	1 534 800,00
Total des recettes financières	1 100 964,19	31 617,00	2 001 358,00	0,00	2 032 975,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 643 395,59	2 956 838,85	3 756 466,78	0,00	6 713 305,63
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 190 215,28		2 102 805,80	0,00	2 102 805,80
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	652 080,02		625 000,00	0,00	625 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	100 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre	2 942 295,30		2 777 805,80	0,00	2 777 805,80
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					1 552 237,80

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					11 043 349,29

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	7 094 080,56	1 472 113,53	0,00	6 534 272,58	0,00	0,00	6 534 272,58	III = I + II
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	259 129,29	148 733,38	0,00	318 661,00	0,00	0,00	318 661,00	467 394,38
2031	224 129,29	133 061,38		290 160,00	0,00	0,00	290 160,00	423 221,38
2051	35 000,00	15 672,00		28 501,00	0,00	0,00	28 501,00	44 173,00
2088	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	5 084 051,44	364 331,71	0,00	4 540 353,93	0,00	0,00	4 540 353,93	4 904 685,64
2111	875 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	700 000,00	0,00		834 583,93	0,00	0,00	834 583,93	834 583,93
2128	188 444,00	58 752,80		562 250,00	0,00	0,00	562 250,00	621 002,80
21312	26 262,26	9 420,00		20 334,00	0,00	0,00	20 334,00	29 754,00
21315	0,00	0,00		285 420,00	0,00	0,00	285 420,00	285 420,00
21318	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	3 032 027,86	282 360,53		2 353 098,00	0,00	0,00	2 353 098,00	2 635 458,53
21352	0,00	0,00		120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
2138	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	0,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
21532	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	79 060,08	1 684,80		124 000,00	0,00	0,00	124 000,00	125 684,80
21538	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	2 799,12	753,42		0,00	0,00	0,00	0,00	753,42
21578	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	16 473,26	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21785	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	55 891,00	0,00		53 268,00	0,00	0,00	53 268,00	53 268,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
21828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00		17 500,00	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		30 300,00	0,00	0,00	30 300,00	30 300,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 360,16		128 100,00	0,00	0,00	128 100,00	139 460,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	959 048,44	0,00	985 970,62	0,00	0,00	985 970,62	1 945 019,06
2313	Constructions	959 048,44		985 970,62	0,00	0,00	985 970,62	1 945 019,06
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	6 409 180,73	1 472 113,53	0,00	5 844 985,55	0,00	0,00	5 844 985,55	7 317 099,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		539 287,03	0,00		539 287,03	539 287,03
1641	Emprunts en euros	0,00		539 287,03	0,00		539 287,03	539 287,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	484 899,83	0,00	0,00	539 287,03	0,00	0,00	539 287,03	539 287,03
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles	6 894 080,56	1 472 113,53	0,00	6 384 272,58	0,00	0,00	6 384 272,58	7 856 386,11
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	100 000,00			100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139151 Subv. transf. GFP de rattachement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	100 000,00			100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
21311 Bâtiments administratifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312 Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21314 Bâtiments culturels et sportifs	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351 Bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21352 Bâtiments privés	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158 Autres inst., matériel, util. techniques	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2318 Autres immo. corporelles en cours	100 000,00			100 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00
041 Opérations patrimoniales (8)	100 000,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
21318 Autres bâtiments publics	100 000,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'ordre	200 000,00			150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF



III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

		III
		A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 585 690,89	2 956 838,85	6 534 272,58	0,00	9 491 111,43
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 299 475,40	1 425 221,85	0,00	0,00	1 425 221,85
1312	Subv. transf. Régions	3 812,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	55 533,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	205 016,00	567 395,65	0,00	0,00	567 395,65
1322	Subv. non transf. Régions	98 825,00	698 825,00	0,00	0,00	698 825,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	433 641,40	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	73 511,20	0,00	0,00	73 511,20
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	98 698,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13411	DGE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	103 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	300 000,00	85 490,00	0,00	0,00	85 490,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 242 956,00	1 500 000,00	1 755 108,78	0,00	3 255 108,78
1641	Emprunts en euros	1 242 956,00	1 500 000,00	1 755 108,78	0,00	3 255 108,78
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 542 431,40	2 925 221,85	1 755 108,78	0,00	4 680 330,43
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	423 648,19	0,00	466 558,00	0,00	466 558,00
10222	FCTVA	413 648,19	0,00	456 558,00	0,00	456 558,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	31 617,00	0,00	0,00	31 617,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	31 617,00	0,00	0,00	31 617,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

Bersier
Levrault

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	677 316,00	0,00	1 534 800,00	0,00	1 534 800,00
Total des recettes financières		1 100 964,19	31 617,00	2 001 358,00	0,00	2 032 975,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 643 395,59	2 956 838,85	3 756 466,78	0,00	6 713 305,63
021	Virement de la section de fonctionnement	2 190 215,28		2 102 805,80	0,00	2 102 805,80
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	652 080,02		625 000,00	0,00	625 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	42 992,44		56 406,07	0,00	56 406,07
280422	Privé - Bâtiments et installations	200 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00		0,00	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	28 400,93		33 548,29	0,00	33 548,29
28088	Autres immobilisations incorporelles	128 823,36		37 883,75	0,00	37 883,75
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00		160,80	0,00	160,80
281352	Bâtiments privés	0,00		1 909,21	0,00	1 909,21
28152	Installations de voirie	20,55		739,66	0,00	739,66
281531	Réseaux d'adduction d'eau	129,69		129,69	0,00	129,69
281532	Réseaux d'assainissement	332,63		4 231,20	0,00	4 231,20
281561	Matériel roulant	828,15		944,31	0,00	944,31
281568	Autre matériel, outillage incendie	7 253,55		8 035,70	0,00	8 035,70
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 451,39		1 900,00	0,00	1 900,00
281578	Autre matériel technique	0,00		492,84	0,00	492,84
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	29 841,49		35 000,00	0,00	35 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 041,25		2 671,64	0,00	2 671,64
281821	Matériel de transport ferroviaire	4 878,32		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	49 391,58		70 000,00	0,00	70 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	7 343,08		10 906,74	0,00	10 906,74
281838	Autre matériel informatique	26 574,70		18 926,04	0,00	18 926,04
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	6 022,46		4 986,61	0,00	4 986,61
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	14 063,32		11 712,72	0,00	11 712,72
28185	Matériel de téléphonie	4 094,92		4 414,73	0,00	4 414,73
28188	Autres immo. corporelles	97 596,21		120 000,00	0,00	120 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
2031	Frais d'études	100 000,00		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des recettes d'ordre		2 942 295,30		2 777 805,80	0,00	2 777 805,80

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le



ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE					B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
		11 087 237,82	0,00	0,00	11 622 384,04	0,00	0,00	11 622 384,04	11 622 384,04
011	Charges à caractère général (3)	2 612 217,00	0,00	0,00	2 997 000,00	0,00	0,00	2 997 000,00	2 997 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	4 183 211,00	0,00		4 466 000,00	0,00		4 466 000,00	4 466 000,00
014	Atténuations de produits	627 846,00	0,00		567 869,44	0,00		567 869,44	567 869,44
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	540 566,00	0,00	0,00	492 373,43	0,00	0,00	492 373,43	492 373,43
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services									
		7 963 840,00	0,00	0,00	8 523 242,87	0,00	0,00	8 523 242,87	8 523 242,87
66	Charges financières	278 269,00	0,00		368 335,37	0,00		368 335,37	368 335,37
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 833,52			2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières									
		281 102,52	0,00	0,00	371 335,37	0,00		371 335,37	371 335,37
Total des dépenses réelles									
		8 244 942,52	0,00	0,00	8 894 578,24	0,00	0,00	8 894 578,24	8 894 578,24
023	Virement à la section d'investissement	2 190 215,28			2 102 805,80	0,00		2 102 805,80	2 102 805,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	652 080,02			625 000,00	0,00		625 000,00	625 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre									
		2 842 295,30			2 727 805,80	0,00		2 727 805,80	2 727 805,80
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									
									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									
									11 622 384,04

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	10 612 822,03	0,00	10 666 496,01	0,00	10 666 496,01
016	APA	38 000,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	511 066,62	0,00	561 850,00	0,00	561 850,00
731	Fiscalité locale	774 794,95	0,00	718 264,44	0,00	718 264,44
74	Dotations et participations (2)	8 142 046,90	0,00	8 329 037,54	0,00	8 329 037,54
75	Autres produits de gestion courante (2)	676 879,22	0,00	565 829,28	0,00	565 829,28
		370 030,26	0,00	378 514,75	0,00	378 514,75
Total des recettes de gestion des services		10 512 817,95	0,00	10 566 496,01	0,00	10 566 496,01
76	Produits financiers	4,08	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 512 822,03	0,00	10 566 496,01	0,00	10 566 496,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	955 888,03
---------------------------------------	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	11 622 384,00
---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	11 087 237,82	0,00	0,00	11 622 384,04	0,00	0,00	11 622 384,04	11 622 384,04
011	Charges à caractère général (4)	2 612 217,00	0,00	0,00	2 997 000,00	0,00	0,00	2 997 000,00	2 997 000,00
6042	Achats de prestations de services	412 000,00	0,00		419 738,00	0,00	0,00	419 738,00	419 738,00
60611	Eau et assainissement	26 471,00	0,00		47 697,00	0,00	0,00	47 697,00	47 697,00
60612	Energie - Electricité	310 025,00	0,00		280 000,00	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00
60621	Combustibles	300 000,00	0,00		250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00
60622	Carburants	28 212,00	0,00		28 000,00	0,00	0,00	28 000,00	28 000,00
60623	Alimentation	57,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	91 207,00	0,00		173 241,00	0,00	0,00	173 241,00	173 241,00
60631	Fournitures d'entretien	44 887,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	42 498,00	0,00		90 231,00	0,00	0,00	90 231,00	90 231,00
60636	Habillement et vêtements de travail	6 613,00	0,00		5 736,00	0,00	0,00	5 736,00	5 736,00
6064	Fournitures administratives	9 754,00	0,00		10 958,00	0,00	0,00	10 958,00	10 958,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	30 952,00	0,00		27 154,00	0,00	0,00	27 154,00	27 154,00
6067	Fournitures scolaires	28 809,00	0,00		29 398,00	0,00	0,00	29 398,00	29 398,00
6068	Autres matières et fournitures	767,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	112 095,00	0,00		151 613,00	0,00	0,00	151 613,00	151 613,00
6125	Crédit-bail immobilier	184 169,00	0,00		179 838,00	0,00	0,00	179 838,00	179 838,00
6132	Locations immobilières	126 551,00	0,00		318 000,00	0,00	0,00	318 000,00	318 000,00
61351	Matériel roulant	24 303,00	0,00		11 418,00	0,00	0,00	11 418,00	11 418,00
61358	Autres	0,00	0,00		21 521,00	0,00	0,00	21 521,00	21 521,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 646,00	0,00		4 409,00	0,00	0,00	4 409,00	4 409,00
61521	Entretien terrains	30 921,00	0,00		5 116,00	0,00	0,00	5 116,00	5 116,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	90 692,00	0,00		30 004,00	0,00	0,00	30 004,00	30 004,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	16 830,00	0,00		11 946,00	0,00	0,00	11 946,00	11 946,00
615231	Entretien, réparations voiries	32 898,00	0,00		92 094,00	0,00	0,00	92 094,00	92 094,00
615232	Entretien, réparations réseaux	361,00	0,00		1 493,00	0,00	0,00	1 493,00	1 493,00
61524	Entretien bois et forêts	6 489,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	30 761,00	0,00		60 725,00	0,00	0,00	60 725,00	60 725,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 825,00	0,00		25 240,00	0,00	0,00	25 240,00	25 240,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6156	Maintenance	91 866,00	0,00		161 332,00	0,00	0,00	161 332,00	161 332,00
6161	Multirisques	38 398,00	0,00		56 204,00	0,00	0,00	56 204,00	56 204,00
6182	Documentation générale et technique	11 485,00	0,00		6 696,00	0,00	0,00	6 696,00	6 696,00
6184	Versements à des organismes de formation	30 900,00	0,00		40 408,00	0,00	0,00	40 408,00	40 408,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		216,00	0,00	0,00	216,00	216,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	412,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	46 968,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		44 606,00	0,00	0,00	44 606,00	44 606,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 946,00	0,00		1 022,00	0,00	0,00	1 022,00	1 022,00
6228	Divers	69 165,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	3 090,00	0,00		7 453,00	0,00	0,00	7 453,00	7 453,00
6232	Fêtes et cérémonies	85 000,00	0,00		70 802,00	0,00	0,00	70 802,00	70 802,00
6234	Réceptions	7 852,00	0,00		9 527,00	0,00	0,00	9 527,00	9 527,00
6237	Publications	63 603,00	0,00		71 576,00	0,00	0,00	71 576,00	71 576,00
6238	Divers	22 990,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	33 184,00	0,00		18 730,00	0,00	0,00	18 730,00	18 730,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		15 213,00	0,00	0,00	15 213,00	15 213,00
6261	Frais d'affranchissement	10 300,00	0,00		8 136,00	0,00	0,00	8 136,00	8 136,00
6262	Frais de télécommunications	25 039,00	0,00		49 000,00	0,00	0,00	49 000,00	49 000,00
627	Services bancaires et assimilés	494,00	0,00		1 096,00	0,00	0,00	1 096,00	1 096,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 863,00	0,00		3 533,00	0,00	0,00	3 533,00	3 533,00
6282	Frais de gardiennage	2 513,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 338,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		93,00	0,00	0,00	93,00	93,00
6288	Autres services extérieurs	2 462,00	0,00		50 652,00	0,00	0,00	50 652,00	50 652,00
63512	Taxes foncières	52 530,00	0,00		34 000,00	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		561,00	0,00	0,00	561,00	561,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	26,00	0,00		574,00	0,00	0,00	574,00	574,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	4 183 211,00	0,00		4 466 000,00	0,00		4 466 000,00	4 466 000,00
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	0,00		27 600,00	0,00		27 600,00	27 600,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6218	Autre personnel extérieur	18 540,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
6331	Versement mobilité	50 243,00	0,00		49 002,17	0,00		49 002,17	49 002,17
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 282,00	0,00		12 244,23	0,00		12 244,23	12 244,23
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	52 476,00	0,00		53 024,00	0,00		53 024,00	53 024,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 816,00	0,00		7 426,56	0,00		7 426,56	7 426,56
64111	Rémunération principale titulaires	1 370 650,00	0,00		1 310 424,09	0,00		1 310 424,09	1 310 424,09
64112	SFT, indemnité de résidence	30 241,00	0,00		30 487,44	0,00		30 487,44	30 487,44
64113	NBI	14 420,00	0,00		20 271,46	0,00		20 271,46	20 271,46
64118	Autres indemnités	453 880,00	0,00		560 296,08	0,00		560 296,08	560 296,08
64131	Rémunérations	875 000,00	0,00		806 199,78	0,00		806 199,78	806 199,78
64132	SFT, indemnité de résidence	30 900,00	0,00		22 191,13	0,00		22 191,13	22 191,13
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	3 350,00	0,00		5 434,96	0,00		5 434,96	5 434,96
64138	Primes et autres indemnités	30 146,00	0,00		280 112,28	0,00		280 112,28	280 112,28
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		1 631,25	0,00		1 631,25	1 631,25
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	558 260,00	0,00		548 487,58	0,00		548 487,58	548 487,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	522 334,00	0,00		560 160,88	0,00		560 160,88	560 160,88
6454	Cotisations à l'assurance chômage	46 350,00	0,00		44 812,07	0,00		44 812,07	44 812,07
6455	Cotisations pour assurance du personnel	39 140,00	0,00		33 094,00	0,00		33 094,00	33 094,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	515,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	57 515,00	0,00		67 573,04	0,00		67 573,04	67 573,04
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		12 492,00	0,00		12 492,00	12 492,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 755,00	0,00		8 035,00	0,00		8 035,00	8 035,00
6478	Autres charges sociales diverses	398,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	627 846,00	0,00		567 869,44	0,00		567 869,44	567 869,44
739211	Attribution de compensation	480 476,00	0,00		480 476,00	0,00		480 476,00	480 476,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	66 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	81 370,00	0,00		87 393,44	0,00		87 393,44	87 393,44
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	540 566,00	0,00	0,00	492 373,43	0,00	0,00	492 373,43	492 373,43



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65311	Indemnités de fonction	119 995,00	0,00		113 944,43	0,00	0,00	113 944,43	113 944,43
65312	Frais de mission et de déplacement	3 605,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65313	Colisations de retraite	12 360,00	0,00		10 699,00	0,00	0,00	10 699,00	10 699,00
65314	Colis. sécurité sociale - part patronale	9 270,00	0,00		9 616,00	0,00	0,00	9 616,00	9 616,00
65315	Formation	3 543,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Colis.fonds financ.allocation fin mandat	62,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		1 270,00	0,00	0,00	1 270,00	1 270,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		4 275,00	0,00	0,00	4 275,00	4 275,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	30 138,00	0,00		28 169,00	0,00	0,00	28 169,00	28 169,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	105 000,00	0,00		70 000,00	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		39 000,00	0,00	0,00	39 000,00	39 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	35 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	220 000,00	0,00		205 000,00	0,00	0,00	205 000,00	205 000,00
6583	Pénalités sur marchés	0,00	0,00		400,00	0,00	0,00	400,00	400,00
65888	Autres	1 593,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		7 963 840,00	0,00	0,00	8 523 242,87	0,00	0,00	8 523 242,87	8 523 242,87
66	Charges financières	278 269,00	0,00		368 335,37	0,00		368 335,37	368 335,37
66111	Intérêts réglés à l'échéance	286 018,00	0,00		364 437,01	0,00		364 437,01	364 437,01
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 749,00	0,00		-1 101,64	0,00		-1 101,64	-1 101,64
6688	Autres	0,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 833,52			2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 833,52			2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		281 102,52	0,00	0,00	371 335,37	0,00		371 335,37	371 335,37
Total des dépenses réelles		8 244 942,52	0,00	0,00	8 894 578,24	0,00	0,00	8 894 578,24	8 894 578,24

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	2 190 215,28			2 102 805,80	0,00		2 102 805,80	2 102 805,80
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	652 080,02			625 000,00	0,00		625 000,00	625 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	652 080,02			625 000,00	0,00		625 000,00	625 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 842 295,30			2 727 805,80	0,00		2 727 805,80	2 727 805,80

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	130 343,56
Montant des ICNE de l'exercice N-1	131 445,20
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 101,64

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (3)	10 612 822,03	0,00	10 666 496,01	0,00	10 666 496,01
		38 000,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
6091	RRR obtenus sur matières premières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
619	RRR obtenus sur services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
629	RRR obtenus / autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	38 000,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	511 066,62	0,00	561 850,00	0,00	561 850,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 500,00	0,00	6 150,00	0,00	6 150,00
7062	Redevances services à caractère culturel	7 000,00	0,00	13 700,00	0,00	13 700,00
70632	Redevances services à caractère loisir	15 000,00	0,00	2 400,00	0,00	2 400,00
7066	Redevances services à caractère social	110 000,00	0,00	116 600,00	0,00	116 600,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	360 000,00	0,00	409 000,00	0,00	409 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	14 566,62	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	774 794,95	0,00	718 264,44	0,00	718 264,44
73212	Dotation de solidarité communautaire	266 069,00	0,00	266 069,00	0,00	266 069,00
732181	Dispositif de lissage conjoncturel	0,00	0,00	25 454,40	0,00	25 454,40
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	508 725,95	0,00	426 741,04	0,00	426 741,04
731	Fiscalité locale	8 142 046,90	0,00	8 329 037,54	0,00	8 329 037,54
73111	Impôts directs locaux	7 374 529,92	0,00	7 735 606,84	0,00	7 735 606,84
73118	Autres contributions directes	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	444 317,10	0,00	255 196,86	0,00	255 196,86
73132	Taxe sur les pylônes électriques	145 564,20	0,00	168 815,10	0,00	168 815,10
73141	Accise sur l'électricité	150 000,00	0,00	166 817,94	0,00	166 817,94
73154	Droits de place	2 635,68	0,00	2 600,80	0,00	2 600,80
74	Dotations et participations (3)	676 879,22	0,00	565 829,28	0,00	565 829,28
74111	Dotation forfaitaire des communes	220 141,32	0,00	69 150,00	0,00	69 150,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	86 093,10	0,00	86 093,10
74121	Dotation forfaitaire des départements	84 762,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	166,00	0,00	166,26	0,00	166,26
744	FCTVA	12 723,00	0,00	25 326,00	0,00	25 326,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

Berger
Levrault

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7472	Participation régions	3 497,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
7473	Participation départements	5 202,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
747888	Autres	350 000,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	387,90	0,00	403,92	0,00	403,92
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	9 690,00	0,00	9 690,00
74888	Autres	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	370 030,26	0,00	378 514,75	0,00	378 514,75
752	Revenus des immeubles	364 673,22	0,00	378 514,75	0,00	378 514,75
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	5 357,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		10 512 817,95	0,00	10 566 496,01	0,00	10 566 496,01
76	Produits financiers	4,08	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	4,08	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		10 512 822,03	0,00	10 566 496,01	0,00	10 566 496,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalesées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--	--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	539 287,03	620 321,00	0,00	397 520,00	470 334,00	898 566,62	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	539 287,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	123 371,00	0,00	0,00	0,00	3 130,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	496 950,00	0,00	397 520,00	20 334,00	359 466,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	535 970,62	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	5 308 704,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 534 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 018 795,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 755 108,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES							
10	Dotations, fonds divers et réserves	954 583,93	2 473 660,00	0,00	30 000,00		6 384 272,58
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		539 287,03
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	180 160,00	0,00	12 000,00		318 661,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	954 583,93	2 293 500,00	0,00	18 000,00		4 540 353,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		985 970,62
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES							
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,00		5 308 704,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 534 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		2 018 795,86
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 755 108,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	936 204,81	7 678 632,43	0,00	50 000,00	39 000,00	27 154,00	70 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	2 826 259,00	0,00	50 000,00	0,00	27 154,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 466 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	567 869,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	383 373,43	0,00	0,00	39 000,00	0,00	70 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	368 335,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	9 610 530,46	33 150,00	0,00	0,00	411 400,00	13 700,00	116 600,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	20 150,00	0,00	0,00	411 400,00	13 700,00	116 600,00	0,00
73	Impôts et taxes	718 264,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	8 326 436,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	565 829,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	93 587,00		8 894 578,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	93 587,00		2 997 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 466 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		567 869,44
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		492 373,43
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		368 335,37
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
RECETTES								
013	Atténuations de charges	0,00	378 514,75	2 600,80	0,00	0,00		10 566 495,01
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		13 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		561 850,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	2 600,80	0,00	0,00		718 264,44
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 329 037,54
75	Autres produits de gestion courante	0,00	378 514,75	0,00	0,00	0,00		565 829,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		378 514,75
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF



IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		
661	Charges d'intérêts	936 204,81
668	Autres charges financières	363 335,37
739	ReversL et restit. sur impôts et taxes	5 000,00
RECETTES		567 869,44
		9 610 530,46
731	Fiscalité locale	8 326 436,74
732	Fiscalité reversée	291 523,40
735	Fraction de TVA	426 741,04
741	D.G.F.	155 243,10
742	Dot. aux élus locaux	166,26
744	FCTVA	25 326,00
747	Participations	360 000,00
748	Autres attributions et participations	25 093,92

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le



ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					15 484 276,97									
1641 Emprunts en euros (total)					15 484 276,97									
00000100278	Société CA CENTRE-EST	15/09/2007		15/01/2008	730 000,00	F		4,840	4,840		A	X Echéance constante		A-1
00007612687	Société CA CENTRE-EST	26/06/2025		17/08/2025	335 000,00	F		3,770	3,838		M	X Echéance constante		A-1
0054606	SA LA BANQUE POSTALE	05/12/2025		01/06/2026	700 000,00	F		3,970	3,998		T	X Echéance constante		A-1
0054606/1	SA LA BANQUE POSTALE	19/12/2025		01/06/2026	1 500 000,00	F		4,030	4,096		T	X Echéance constante		A-1
472557	Etablissement Crédit Agricole Sud Rhone Alpes	08/02/2011		14/03/2012	1 075 172,00	F		3,720	3,720		A	X Echéance constante		A-1
575861	Etablissement Crédit Agricole Sud Rhone Alpes	21/10/2011		01/12/2011	600 000,00	F		4,600	4,601		A	X Echéance constante		A-1
A0108619000	Société CAISSE D'EPARGNE	09/12/2008		30/07/2009	1 000 000,00	F		5,290	5,290		T	X Echéance constante		A-1
MON239098EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/04/2006		01/07/2006	367 435,65	F		4,400	4,400		T	X Echéance constante		A-1
MON240266EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	03/07/2006		01/01/2007	840 000,00	F		4,530	4,530		A	X Echéance constante		A-1
MON240295EUR	SA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	01/07/2006		01/01/2007	1 783 060,32	F		4,900	4,900		A	X Echéance constante		A-1
MON281223EUR	SA LA BANQUE POSTALE	07/11/2013		01/04/2014	135 000,00	F		3,710	3,766		T	X Echéance constante		A-1
MON501359EUR	SA LA BANQUE POSTALE	05/11/2014		01/03/2015	743 000,00	F		2,530	2,557		T	X Echéance constante		A-1
MON507786EUR	SA LA BANQUE POSTALE	14/08/2015		01/03/2016	877 287,00	F		2,510	2,535		T	X Echéance constante		A-1
MON511421EUR	SA LA BANQUE POSTALE	30/11/2016		01/04/2017	700 000,00	F		0,910	0,916		T	X Echéance constante		A-1

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF



Emprunts et dettes à l'origine du contrat														ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)			
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
MON538277EUR	SA LA BANQUE POSTALE	04/08/2021		01/12/2021	1 000 000,00	F		0,860	0,863		T	X Echéance constante		A-1			
MON543542EUR/05444419/001	SA LA BANQUE POSTALE	29/07/2022		01/12/2022	1 200 000,00	F		2,750	2,781		T	X Echéance constante		A-1			
MonMON506523EUR	SA LA BANQUE POSTALE	18/08/2015		01/01/2016	1 028 322,00	F		2,490	2,517		T	X Echéance constante		A-1			
NP9532	Etablissement Crédit Agricole Sud Rhone Alpes	16/09/2025		24/10/2025	870 000,00	F		4,020	4,250		A	X Echéance constante		A-1			
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 484 276,97									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		9 403 665,88					539 287,03	364 437,01	0,00	130 343,56
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 403 665,88					539 287,03	364 437,01	0,00	130 343,56
00000100278		0,00	A-1	404 169,27	10,75	F		4,840	25 628,20	19 561,79	0,00	17 608,89
00007612687		0,00	A-1	331 611,11	24,25	F		3,838	8 353,51	12 358,37	0,00	473,93
0054606		0,00	A-1	700 000,00	24,92	F		3,998	12 494,08	22 957,95	0,00	2 274,50
0054606/1		0,00	A-1	0,00	24,92	F		4,096	26 548,72	48 262,23	0,00	4 948,34
472557		0,00	A-1	714 765,39	14,92	F		3,720	33 491,64	26 589,27	0,00	20 204,31
575861		0,00	A-1	309 193,65	9,67	F		4,601	25 044,98	14 222,91	0,00	1 089,24
A0108619000		0,00	A-1	640 463,59	13,00	F		5,290	33 457,49	33 224,07	0,00	5 440,97
MON239098EUR		0,00	A-1	185 185,65	10,00	F		4,400	14 202,61	7 915,95	0,00	1 880,81
MON240265EUR		0,00	A-1	431 021,59	9,75	F		4,530	31 091,96	19 525,28	0,00	18 116,81
MON240298EUR		0,00	A-1	935 170,10	9,75	F		4,900	66 170,24	45 823,33	0,00	42 580,99
MON281223EUR		0,00	A-1	35 897,99	2,75	F		3,766	10 590,35	1 185,61	0,00	234
MON501359EUR		0,00	A-1	380 873,64	8,67	F		2,557	38 177,32	9 275,80	0,00	722
MON507785EUR		0,00	A-1	590 357,45	14,67	F		2,535	32 841,37	14 510,47	0,00	1 166
MON511421EUR		0,00	A-1	303 305,02	5,75	F		0,916	47 378,38	2 598,70	0,00	582
MON538277EUR		0,00	A-1	844 786,13	20,42	F		0,863	37 351,89	7 144,91	0,00	578
MON543542EUR/05444419/001		0,00	A-1	1 086 402,19	21,42	F		2,781	37 038,11	29 496,29	0,00	2 404
MonMON506523EUR		0,00	A-1	691 419,67	14,50	F		2,517	38 520,59	16 858,53	0,00	4 064
NP9532		0,00	A-1	819 043,44	23,50	F		4,250	20 905,59	32 925,55	0,00	5 971
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-B

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 403 665,88					539 287,03	364 437,01	0,00	130 343,44

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF



ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		IV
IV – ANNEXES		B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	9 403 665,88	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5		Nombre de produits	0	0	0	0	
		% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Détail des opérations de couverture (1) (suite)											
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture					Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)							
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)								0,00	0,00		
Taux variable simple (total)								0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00		
Total								0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €			22-02-2013
	Catégories de biens amortis			
L	2031 Frais d'études		5	22/02/2013
L	2031 Frais d'études		5	22/02/2013
L	2033 Frais d'insertion		5	22/02/2013
L	2051 Concessions et droits similaires, brevets, licences		3	22/02/2013
L	2051 Concessions et droits similaires, brevets, licences		3	22/02/2013
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile		8	22/02/2013
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie		6	22/02/2013
L	2158 audio vidéo, lave et seche linge		5	22/02/2013
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques		8	22/02/2013
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers		8	22/02/2013
L	2182 véhicules industriels		8	22/02/2013
L	2182 véhicules légers		5	22/02/2013
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique		5	22/02/2013
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique		5	22/02/2013
L	2184 Mobilier		8	22/02/2013
L	2184 Mobilier technique		10	22/02/2013
L	2188 Autres immobilisations corporelles		8	22/02/2013

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N			B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)					
Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice
					Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

 Berger Levrault

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

 Berger Levrault

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	695 100,00	621 029,51	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	3 880 898,00	1 346 434,00	158 404,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

Berger
Levrault

IV – ANNEXES										IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN										B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					695 100,00	621 029,51											11 551,15	10 043,33
SEMCODA	2016	X Echéance constante	financement opération avenue des Alpes construction de 21 logements en PLS	Etablissement CAISSE DES DEPOTS	695 100,00	621 029,51	41,08	A	F		1,860	F		1,860	-		11 551,15	10 043,33
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					695 100,00	621 029,51											11 551,15	10 043,33

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 903 724,04
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 903 724,04
Recettes réelles de fonctionnement	II 10 566 496,01
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 8,55

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers												
Caserne Gendarmerie	2005	AUXIFIP (conv ^e MAD Gendarmerie)	30	158 404,00	3 880 898,00	158 404,00	158 404,00	158 404,00	158 404,00	712 818,00	1 346 434,00	
				158 404,00	3 880 898,00	158 404,00	158 404,00	158 404,00	158 404,00	712 818,00	1 346 434,00	
Total				158 404,00	3 880 898,00	158 404,00	158 404,00	158 404,00	158 404,00	712 818,00	1 346 434,00	

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

Berger
Levrault

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le



ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le



ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF



TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
---	--	------	------	------	------	------	------	------	------

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	
IV	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6* : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
327-5, 327-6, 327-7, 327-8, 327-9, 327-10, 327-11, 327-12, 327-13, 327-14, 327-15, 327-16, 327-17, 327-18, 327-19, 327-20, 327-21, 327-22, 327-23, 327-24, 327-25, 327-26, 327-27, 327-28, 327-29, 327-30, 327-31, 327-32, 327-33, 327-34, 327-35, 327-36, 327-37, 327-38, 327-39, 327-40, 327-41, 327-42, 327-43, 327-44, 327-45, 327-46, 327-47, 327-48, 327-49, 327-50, 327-51, 327-52, 327-53, 327-54, 327-55, 327-56, 327-57, 327-58, 327-59, 327-60, 327-61, 327-62, 327-63, 327-64, 327-65, 327-66, 327-67, 327-68, 327-69, 327-70, 327-71, 327-72, 327-73, 327-74, 327-75, 327-76, 327-77, 327-78, 327-79, 327-80, 327-81, 327-82, 327-83, 327-84, 327-85, 327-86, 327-87, 327-88, 327-89, 327-90, 327-91, 327-92, 327-93, 327-94, 327-95, 327-96, 327-97, 327-98, 327-99, 327-100, 327-101, 327-102, 327-103, 327-104, 327-105, 327-106, 327-107, 327-108, 327-109, 327-110, 327-111, 327-112, 327-113, 327-114, 327-115, 327-116, 327-117, 327-118, 327-119, 327-120, 327-121, 327-122, 327-123, 327-124, 327-125, 327-126, 327-127, 327-128, 327-129, 327-130, 327-131, 327-132, 327-133, 327-134, 327-135, 327-136, 327-137, 327-138, 327-139, 327-140, 327-141, 327-142, 327-143, 327-144, 327-145, 327-146, 327-147, 327-148, 327-149, 327-150, 327-151, 327-152, 327-153, 327-154, 327-155, 327-156, 327-157, 327-158, 327-159, 327-160, 327-161, 327-162, 327-163, 327-164, 327-165, 327-166, 327-167, 327-168, 327-169, 327-170, 327-171, 327-172, 327-173, 327-174, 327-175, 327-176, 327-177, 327-178, 327-179, 327-180, 327-181, 327-182, 327-183, 327-184, 327-185, 327-186, 327-187, 327-188, 327-189, 327-190, 327-191, 327-192, 327-193, 327-194, 327-195, 327-196, 327-197, 327-198, 327-199, 327-200, 327-201, 327-202, 327-203, 327-204, 327-205, 327-206, 327-207, 327-208, 327-209, 327-210, 327-211, 327-212, 327-213, 327-214, 327-215, 327-216, 327-217, 327-218, 327-219, 327-220, 327-221, 327-222, 327-223, 327-224, 327-225, 327-226, 327-227, 327-228, 327-229, 327-230, 327-231, 327-232, 327-233, 327-234, 327-235, 327-236, 327-237, 327-238, 327-239, 327-240, 327-241, 327-242, 327-243, 327-244, 327-245, 327-246, 327-247, 327-248, 327-249, 327-250, 327-251, 327-252, 327-253, 327-254, 327-255, 327-256, 327-257, 327-258, 327-259, 327-260, 327-261, 327-262, 327-263, 327-264, 327-265, 327-266, 327-267, 327-268, 327-269, 327-270, 327-271, 327-272, 327-273, 327-274, 327-275, 327-276, 327-277, 327-278, 327-279, 327-280, 327-281, 327-282, 327-283, 327-284, 327-285, 327-286, 327-287, 327-288, 327-289, 327-290, 327-291, 327-292, 327-293, 327-294, 327-295, 327-296, 327-297, 327-298, 327-299, 327-300, 327-301, 327-302, 327-303, 327-304, 327-305, 327-306, 327-307, 327-308, 327-309, 327-310, 327-311, 327-312, 327-313, 327-314, 327-315, 327-316, 327-317, 327-318, 327-319, 327-320, 327-321, 327-322, 327-323, 327-324, 327-325, 327-326, 327-327, 327-328, 327-329, 327-330, 327-331, 327-332, 327-333, 327-334, 327-335, 327-336, 327-337, 327-338, 327-339, 327-340, 327-341, 327-342, 327-343, 327-344, 327-345, 327-346, 327-347, 327-348, 327-349, 327-350, 327-351, 327-352, 327-353, 327-354, 327-355, 327-356, 327-357, 327-358, 327-359, 327-360, 327-361, 327-362, 327-363, 327-364, 327-365, 327-366, 327-367, 327-368, 327-369, 327-370, 327-371, 327-372, 327-373, 327-374, 327-375, 327-376, 327-377, 327-378, 327-379, 327-380, 327-381, 327-382, 327-383, 327-384, 327-385, 327-386, 327-387, 327-388, 327-389, 327-390, 327-391, 327-392, 327-393, 327-394, 327-395, 327-396, 327-397, 327-398, 327-399, 327-400, 327-401, 327-402, 327-403, 327-404, 327-405, 327-406, 327-407, 327-408, 327-409, 327-410, 327-411, 327-412, 327-413, 327-414, 327-415, 327-416, 327-417, 327-418, 327-419, 327-420, 327-421, 327-422, 327-423, 327-424, 327-425, 327-426, 327-427, 327-428, 327-429, 327-430, 327-431, 327-432, 327-433, 327-434, 327-435, 327-436, 327-437, 327-438, 327-439, 327-440, 327-441, 327-442, 327-443, 327-444, 327-445, 327-446, 327-447, 327-448, 327-449, 327-450, 327-451, 327-452, 327-453, 327-454, 327-455, 327-456, 327-457, 327-458, 327-459, 327-460, 327-461, 327-462, 327-463, 327-464, 327-465, 327-466, 327-467, 327-468, 327-469, 327-470, 327-471, 327-472, 327-473, 327-474, 327-475, 327-476, 327-477, 327-478, 327-479, 327-480, 327-481, 327-482, 327-483, 327-484, 327-485, 327-486, 327-487, 327-488, 327-489, 327-490, 327-491, 327-492, 327-493, 327-494, 327-495, 327-496, 327-497, 327-498, 327-499, 327-500, 327-501, 327-502, 327-503, 327-504, 327-505, 327-506, 327-507, 327-508, 327-509, 327-510, 327-511, 327-512, 327-513, 327-514, 327-515, 327-516, 327-517, 327-518, 327-519, 327-520, 327-521, 327-522, 327-523, 327-524, 327-525, 327-526, 327-527, 327-528, 327-529, 327-530, 327-531, 327-532, 327-533, 327-534, 327-535, 327-536, 327-537, 327-538, 327-539, 327-540, 327-541, 327-542, 327-543, 327-544, 327-545, 327-546, 327-547, 327-548, 327-549, 327-550, 327-551, 327-552, 327-553, 327-554, 327-555, 327-556, 327-557, 327-558, 327-559, 327-560, 327-561, 327-562, 327-563, 327-564, 327-565, 327-566, 327-567, 327-568, 327-569, 327-570, 327-571, 327-572, 327-573, 327-574, 327-575, 327-576, 327-577, 327-578, 327-579, 327-580, 327-581, 327-582, 327-583, 327-584, 327-585, 327-586, 327-587, 327-588, 327-589, 327-590, 327-591, 327-592, 327-593, 327-594, 327-595, 327-596, 327-597, 327-598, 327-599, 327-600, 327-601, 327-602, 327-603, 327-604, 327-605, 327-606, 327-607, 327-608, 327-609, 327-610, 327-611, 327-612, 327-613, 327-614, 327-615, 327-616, 327-617, 327-618, 327-619, 327-620, 327-621, 327-622, 327-623, 327-624, 327-625, 327-626, 327-627, 327-628, 327-629, 327-630, 327-631, 327-632, 327-633, 327-634, 327-635, 327-636, 327-637, 327-638, 327-639, 327-640, 327-641, 327-642, 327-643, 327-644, 327-645, 327-646, 327-647, 327-648, 327-649, 327-650, 327-651, 327-652, 327-653, 327-654, 327-655, 327-656, 327-657, 327-658, 327-659, 327-660, 327-661, 327-662, 327-663, 327-664, 327-665, 327-666, 327-667, 327-668, 327-669, 327-670, 327-671, 327-672, 327-673, 327-674, 327-675, 327-676, 327-677, 327-678, 327-679, 327-680, 327-681, 327-682, 327-683, 327-684, 327-685, 327-686, 327-687, 327-688, 327-689, 327-690, 327-691, 327-692, 327-693, 327-694, 327-695, 327-696, 327-697, 327-698, 327-699, 327-700, 327-701, 327-702, 327-703, 327-704, 327-705, 327-706, 327-707, 327-708, 327-709, 327-710, 327-711, 327-712, 327-713, 327-714, 327-715, 327-716, 327-717, 327-718, 327-719, 327-720, 327-721, 327-722, 327-723, 327-724, 327-725, 327-726, 327-727, 327-728, 327-729, 327-730, 327-731, 327-732, 327-733, 327-734, 327-735, 327-736, 327-737, 327-738, 327-739, 327-740, 327-741, 327-742, 327-743, 327-744, 327-745, 327-746, 327-747, 327-748, 327-749, 327-750, 327-751, 327-752, 327-753, 327-754, 327-755, 327-756, 327-757, 327-758, 327-759, 327-760, 327-761, 327-762, 327-763, 327-764, 327-765, 327-766, 327-767, 327-768, 327-769, 327-770, 327-771, 327-772, 327-773, 327-774, 327-775, 327-776, 327-777, 327-778, 327-779, 327-780, 327-781, 327-782, 327-783, 327-784, 327-785, 327-786, 327-787, 327-788, 327-789, 327-790, 327-791, 327-792, 327-793, 327-794, 327-795, 327-796, 327-797, 327-798, 327-799, 327-800, 327-801, 327-802, 327-803, 327-804, 327-805, 327-806, 327-807, 327-808, 327-809, 327-810, 327-811, 327-812, 327-813, 327-814, 327-815, 327-816, 327-817, 327-818, 327-819, 327-820, 327-821, 327-822, 327-823, 327-824, 327-825, 327-826, 327-827, 327-828, 327-829, 327-830, 327-831, 327-832, 327-833, 327-834, 327-835, 327-836, 327-837, 327-838, 327-839, 327-840, 327-841, 327-842, 327-843, 327-844, 327-845, 327-846, 327-847, 327-848, 327-849, 327-850, 327-851, 327-852, 327-853, 327-854, 327-855, 327-856, 327-857, 327-858, 327-859, 327-860, 327-861, 327-862, 327-863, 327-864, 327-865, 327-866, 327-867, 327-868, 327-869, 327-870, 327-871, 327-872, 327-873, 327-874, 327-875, 327-876, 327-877, 327-878, 327-879, 327-880, 327-881, 327-882, 327-883, 327-884, 327-885, 327-886, 327-887, 327-888, 327-889, 327-890, 327-891, 327-892, 327-893, 327-894, 327-895, 327-896, 327-897, 327-898, 327-899, 327-900, 327-901, 327-902, 327-903, 327-904, 327-905, 327-906, 327-907, 327-908, 327-909, 327-910, 327-911, 327-912, 327-913, 327-914, 327-915, 327-916, 327-917, 327-918, 327-919, 327-920, 327-921, 327-922, 327-923, 327-924, 327-925, 327-926, 327-927, 327-928, 327-929, 327-930, 327-931, 327-932, 327-933, 327-934, 327-935, 327-936, 327-937, 327-938, 327-939, 327-940, 327-941, 327-942, 327-943, 327-944, 327-945, 327-946, 327-947, 327-948, 327-949, 327-950, 327-951, 327-952, 327-953, 327-954, 327-955, 327-956, 327-957, 327-958, 327-959, 327-960, 327-961, 327-962, 327-963, 327-964, 327-965, 327-966, 327-967, 327-968, 327-969, 327-970, 327-971, 327-972, 327-973, 327-974, 327-975, 327-976, 327-977, 327-978, 327-979, 327-980, 327-981, 327-982, 327-983, 327-984, 327-985, 327-986, 327-987, 327-988, 327-989, 327-990, 327-991, 327-992, 327-993, 327-994, 327-995, 327-996, 327-997, 327-998, 327-999, 328-000.
327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 332-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 069-216902791-20260423-BP2026-BF



IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquelles un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
SIVOM Le Verger (maison de retraite)		FAD	5 132,00
SYMALIM		SFP	23 348,89
SIVOM L'Accueil (maison de retraite)		SFP	4 000,00
SIGERLY		FAD	319 730,08

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE

C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 036 963,18	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	1 484 725,32	1 484 725,32
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 552 237,86	1 484 725,32

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 552 237,86	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 552 237,86	1 484 725,32
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	1 484 725,32

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	539 287,03	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 729 163,80	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 189 876,77	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		539 287,03	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		539 287,03	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	539 287,03	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 729 163,80	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		466 558,00	0,00
10222	FCTVA	456 558,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	10 000,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		4 262 605,80	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	56 406,07	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	200 000,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	33 548,29	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	37 883,75	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	160,80	0,00
281352	Bâtiments privés	1 909,21	0,00
28152	Installations de voirie	739,66	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	129,69	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	4 231,20	0,00
281561	Matériel roulant	944,31	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	8 035,70	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 900,00	0,00
281578	Autre matériel technique	492,84	0,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	35 000,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 671,64	0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	70 000,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	10 906,74	0,00
281838	Autre matériel informatique	18 926,04	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 986,61	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	11 712,72	0,00
28185	Matériel de téléphonie	4 414,73	0,00
28188	Autres immo. corporelles	120 000,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 534 800,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 102 805,80	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV
	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	16 645 000,00	8,29	35,82	0,00	5 962 239,00	8,29
TFPNB	35 800,00	-9,63	61,63	0,00	22 064,00	-9,63
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	162 200,00	-41,80	19,62	0,00	31 824,00	-41,80
TOTAL	16 843 000,00	7,35			6 016 127,00	7,72

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 23

VOTES :

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 17/04/2026

Présenté par Le Maire (1),

A Jonage, le 23/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Jonage, le 23/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

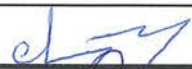
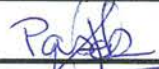
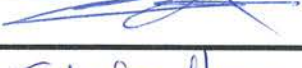
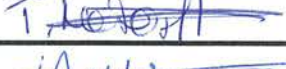
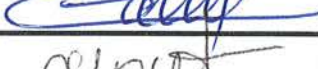


Anne-Lise RICHARD	
Céline DESHORMIÈRES	
Damien PERRIN	
Eric CHAMAUX	
Eric LUDOLPH	
Eric RAMOS	
François NASARRE	
Frédéric GAY	
Gilbert ALEXIS	
Grazyna ALEXIS	
Isabelle BARRET	
Jacques BARTIER	
Laurent CHERVIER	
Laurie MARCET	
Lucien BARGE	
Magaly MALLET SCARINCI	
Marie JAUMONET	
Martine CHALESSIN	
Pascal BOSSEUR DIT TOBY	

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Patricia ALVADO	
Rachelle PASEK	
Serge GERBAUT	
Sébastien MELLET	
Thomas MOUYON	
Typhaine MENORET	
Virginie ANTOLINOS	
Véronique DI PIETRO	
Véronique OSMONT	
Walter PIRES	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Jonage, le

28/04/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

